

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 35 (2005)
Heft: 7-8

Artikel: Ils sont candidats pour la Suisse
Autor: B.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

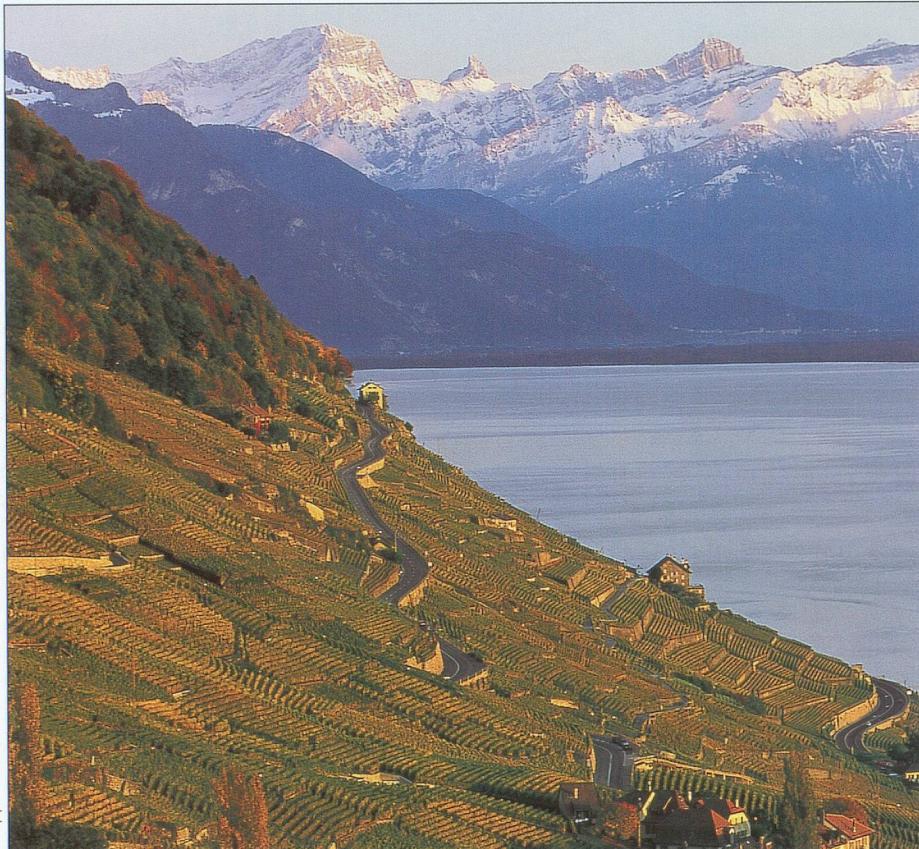
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ILS SONT CANDIDATS POUR

Chaque pays peut proposer de nouveaux sites candidats à la liste du Patrimoine mondial, à raison d'un par an. Le Conseil fédéral a approuvé cinq projets dont quatre romands. Tour d'horizon de nos prétendants.



Philippe Dutoit

LES TERRASSES DE LAVAUX

Lavaux est en première ligne, puisque c'est en 2006 que sa candidature sera examinée par le comité de l'Unesco. Lavaux, chère à Franz Weber et à tous les amoureux des bords du Léman...

Le vignoble de Lavaux comprend actuellement un territoire de 805 hectares dans les communes de Lutry, Villette, Grandvaux, Cully, Riex, Saint-Saphorin, Chexbres, Chardonne, Corseaux, Jongny et Corsier-sur-Vevey.

Habité depuis la préhistoire, Lavaux a été façonné par les moines cisterciens qui créèrent des terrasses sur ses pentes abruptes. Cette technique a eu pour effet de stabiliser le terrain et de limiter l'érosion. Les Romains ont sans doute élevé de la vigne dans cette région, mais c'est grâce aux travaux de terrassement du 12^e siècle que l'exploitation des vignes a été rendue possible à plus large échelle. Lavaux et son paysage grandiose, revisité par l'homme sauront-ils séduire les experts de l'Unesco? La réponse dans une année exactement.

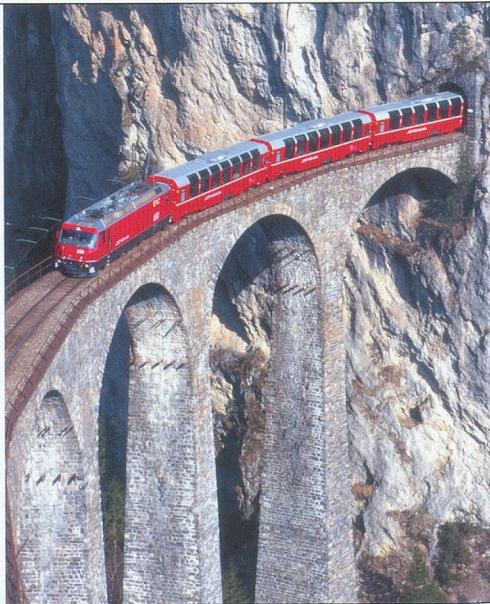
B. P.

LES CHEMINS DE FER RHÉTIQUES

Le paysage culturel de l'Albula-Bernina et les Chemins de fer rhétiques passeront leur examen d'entrée en 2007. On a tous en mémoire ces incroyables ponts, ces viaducs de pierre aux courbes improbables sur lesquels la ligne de chemin fer grisonne circule à petite vitesse. De Coire à la ville italienne de Tirano, le trajet ne comprend que cent kilomètres de voies, mais le voyage dure quatre heures, tant le paysage est accidenté, dédale de gorges et de cols en haute altitude. Cette voie, dans son ensemble, est considérée comme une merveille du génie civil du début du 20^e siècle.

Dans un premier temps, les Chemins de fer rhétiques ont voulu privilégier une partie de la ligne, jusqu'à Saint-Moritz, dans leur dossier de candidature. C'était compter sans les habitants de la vallée de Poschiavo qui ont crié au scandale. Pour cette région italophone, le Bernina Express est le seul lien permanent avec le reste de la Suisse. Soutenus par la Valteline italienne voisine, où la ligne prend fin, les habitants de Poschiavo ont fait pression sur le gouvernement et sur la compagnie de chemin de fer. La candidature concerne maintenant toute la ligne, construite en 1910.

B. P.



Photos Office fédéral de la culture

LA SUISSE



LES LACUSTRES

Ils vivaient au bord de nos lacs. On a retrouvé plus de 450 sites préhistoriques lacustres en Suisse, datant de 4500 à 800 av. J.-C. Près de la moitié de ces habitats répertoriés se trouvaient dans la région des Trois-Lacs (Neuchâtel, Biel, Morat), mais il en existait aussi au bord du Léman, des lacs de Constance et de Zurich. Grâce à la richesse de ces sites bien conservés, il est possible de mieux connaître les débuts de la métallurgie avec l'apparition d'objets en cuivre vers 4000 av. J.-C. Les lacustres, qu'on a longtemps imaginés, à tort, vivant au-dessus du niveau des eaux, occupaient les rives des lacs et se préoccupaient des crues en construisant des maisons de bois sur pilotis. Ces peuples, présents aussi bien en Suisse, qu'en France, Italie, Slovénie, Autriche et Allemagne, constituent une étape essentielle du développement humain de nos régions. Le projet d'en faire reconnaître l'importance à l'échelle mondiale est soutenu par la Suisse, pionnière en matière de fouilles archéologiques pour cette période. Notre pays pourrait alors mieux mettre à disposition son expérience auprès des autres pays concernés. B. P.

LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

Les deux villes sont retenues pour leurs particularités urbanistiques, liées à l'essor de l'industrie horlogère. Métropoles de l'horlogerie, les deux cités ont exporté leurs produits dans le monde entier. Vers 1900, 55% de la production horlogère mondiale provenait de La Chaux-de-Fonds. La ville est connue pour sa structure en quadrillères, où toutes les rues sont tirées au cordeau. Ce choix urbanistique tenait compte des intérêts économiques des manufactures et favorisait l'accessibilité aux industries. Le plan se voulait pratique et moderne, à une époque où on se préoccupait d'hygiénisme et de fonctionnalité. Le Locle s'est au contraire développé au gré du temps, juxtaposant une vieille ville et une agglomération nouvelle. Les deux agglomérations, modèles de cités industrielles, postuleront à la session de 2008 de l'Unesco. B. P.



L'ŒUVRE DE LE CORBUSIER

L'architecte suisse Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, jouit d'une renommée mondiale pour avoir travaillé sur quatre continents. En Argentine, comme en Belgique, en Inde comme aux Etats-Unis, on retrouve ses créations si particulières. Le projet de candidature à la liste du Patrimoine est donc soutenu par plusieurs pays, dont le nôtre, terre natale du précurseur de l'architecture contemporaine. Pour la partie helvétique du projet, on retrouve la Maison Blanche, première réalisation de Le Corbusier, construite en 1912 pour ses parents à La Chaux-de-Fonds et la Villa Turque, dans la même ville. Dans cette maison, tous les éléments favoris du créateur sont en germination: le toit-terrasse, les pilotis, le plan libre. La Petite Villa de Corseaux, édifiée en 1925 toujours pour ses parents, est la représentation d'une idée essentielle de Jeanneret: la machine à habiter, conçue pour deux personnes, en symbiose avec le paysage. L'Immeuble Clarté à Genève, datant de 1932, est la dernière pièce suisse du projet. Il est l'exemple de techniques nouvelles mises en œuvre par Le Corbusier comme le squelette en acier soudé du bâtiment. B. P.



Aucune date n'a encore été prévue pour présenter les lacustres et l'œuvre de Le Corbusier. En ce qui concerne le premier candidat à passer son examen, Lavaux, croisons les doigts, au risque de paraître un peu chauvins. Il le mérite bien...